



Information presse – 31/08/2020

Annulation du 6^{ème} Championnat de France de longe côte organisé par la FFRandonnée, prévu le 10 octobre 2020 sur le site de Blériot-Plage à Sangatte (62)

Après les Pyrénées-Orientales, le Championnat de France de longe côte mettait cette année le cap sur le Pas-de-Calais et la Côte d'Opale, terre d'origine de la discipline, en octobre 2020. Cet événement organisé par la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée) rassemble chaque année l'élite du longe côte et plus de 500 compétiteurs parmi les meilleurs sportifs de la discipline pour prendre part aux épreuves sur des parcours chronométrés de 100, 400 et 1 000 mètres en solo ou par équipes.

La circulation toujours active et non maîtrisée du virus COVID-19, qui plus est en marge d'événements avec du public, et les mesures gouvernementales tendant à se renforcer ont conduit le 25 août dernier le Maire de Sangatte à recommander au Sous-Préfet de Calais de ne pas autoriser l'organisation du Championnat de France de longe côte à Sangatte 10 octobre prochain. Cette recommandation de l'autorité administrative du site de compétition ne peut-être que suivie d'un arrêté d'interdiction préfectorale.

Compte tenu de cette situation et sans attendre le retour de la préfecture du Pas de Calais, le bureau fédéral de la FFRandonnée, en accord avec le comité de pilotage du Championnat, a aussitôt pris la décision d'annoncer l'annulation de cet événement.

Face à l'adversité administrative, il s'agit de protéger, sans attendre, les intérêts des clubs, des compétiteurs, des partenaires et des bénévoles.

La FFRandonnée tient à remercier tous les athlètes mobilisés pour leur compréhension ainsi que les équipes bénévoles et salariées qui se sont investies depuis plus d'un an pour proposer un championnat de France de grande qualité.

Si l'épreuve finale du championnat de France 2020 ne pourra se tenir, les championnats régionaux ne sont pas remis en cause par cette décision. Ils constitueront une finale avant l'heure pour désigner les champions régionaux qui se sont préparés pour ces épreuves et représenteront ainsi l'élite des longeurs pour 2020 et seront reconnus comme tels.

> **En savoir plus sur le longe-côte** : www.ffrandonnee.fr rubrique *Randonner / Types de pratiques / Longe côte - marche aquatique*

Contact presse

FFRandonnée (national), Anne DENY, 01 44 89 93 87 / 06 84 15 09 17 - adeny@ffrandonnee.fr